



Dettes particuliers par virement bancaire sans acte notarié

Par **tochikane**, le **16/01/2015** à **16:18**

bonjour.

une personne m'a proposé de l'aide pour payer mes dettes en mai 2014, je n'ai accepté que parce qu'elle a accepté que je paie du mieux que je pourrais, car au rsa avec femme et enfants.

Cette dernière reprend contact avec moi pour me dire de la rembourser cash et rapidement, ce qui n'était pas le cas au début.

J'ai refusé, et elle menace d'envoyer ses proches me faire du mal, si je payais pas en 2 semaines.

Aucun écrit entre nous car elle ne l'a pas souhaitée, car je cite "elle me faisait confiance".

que puis-je faire car elle ne veut ni discuter, ni intervention de tiers personnes pour trouver un compromis.

j'ajoute que cette somme est de 13000 euros.

merci de me répondre en urgence.

veuillez agréer mes sincères salutations.

Par **aguesseau**, le **16/01/2015** à **17:07**

bjr,

si vous n'avez établi aucune reconnaissance de dettes, il lui sera difficile de prouver que cette personne vous a effectivement prêté de l'argent.

pour les menaces, vous pouvez déposer une plainte contre cette personne surtout si vous avez des témoins.

j'ai du mal à comprendre qu'on prête 13000 € sans faire aucun papier à moins que l'origine de l'argent soit douteuse.

cdt